ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LA CONCEPTION D'EVALUATION CRITERIEES

Emmanuel Sylvestre*

* Université de Lausanne, Centre de soutien à l'enseignement, emmanuel.sylvestre@unil.ch

Mots-clés: enseignement supérieur, évaluation critériée, accompagnement pédagogique, alignement constructiviste

Résumé. L'évaluation des apprentissages s'impose aux enseignants, sans qu'ils soient préalablement formés pour la réaliser (Vial, 2009). D'ailleurs certains auteurs soulignent que les enseignants ont beaucoup de difficulté pour interpréter la production de leurs étudiants (Berthiaume, David, & David, 2012) et craignent, à juste titre, de produire un jugement trop subjectif. Dans ce contexte, l'utilisation d'une évaluation critériée s'avère pertinente pour objectiver cette subjectivité (Romainville, 2012) et ainsi permettre aux enseignants de clarifier leurs attentes en terme d'apprentissage à leurs étudiants. Mais comment apporter aux enseignants les compétences suffisantes pour qu'ils puissent élaborer des évaluations critériées sans pour autant les transformer en docimologues? Pour illustrer cela, il sera présenté l'accompagnement des enseignants mis en place à l'Université de Lausanne (UNIL) en ce qui concerne l'élaboration d'évaluations critériées.

1. Introduction

L'évaluation des apprentissages est une activité chronophage pour les enseignants que ce soit pour élaborer des outils d'évaluation ou pour corriger les prestations des étudiants. Cette activité, bien que complexe, s'impose aux enseignants, sans qu'ils soient (ou très rarement) préalablement formé pour la réaliser (Vial, 2009). D'ailleurs certains auteurs soulignent que les enseignants ont beaucoup de difficulté pour interpréter la production de leurs étudiants (Berthiaume, David, & David, 2012) et craignent, à juste titre, de produire un jugement trop subjectif. Dans ce contexte, l'utilisation d'une évaluation critériée s'avère pertinente pour objectiver cette subjectivité (Romainville, 2012, Wolf & Stevens, 2007) et ainsi permettre aux enseignants de clarifier leurs attentes en terme d'apprentissage à leurs étudiants. Mais comment apporter aux enseignants les compétences suffisantes pour qu'ils puissent élaborer des évaluations critériées ? L'objectif d'un tel développement professionnel n'est pas de transformer les enseignants en docimologues mais de leur apporter des savoirs et savoir-faire utiles pour leur pratique professionnelle. Il en découle donc plusieurs questions : Comment faire prendre conscience aux enseignants du supérieur de l'utilité des évaluations critériées ? Quels sont les éléments utiles aux enseignants pour les préparer à élaborer ce type d'évaluation ? Comment accompagner les enseignants du supérieur dans la production d'évaluation critériée ? Pour illustrer cela, il sera présenté le dispositif d'accompagnement des enseignants mis en place à l'Université de Lausanne (UNIL) en ce qui concerne l'élaboration des évaluations critériées.

2. Faire prendre conscience aux enseignants de l'utilité des grilles critériées

Pour sensibiliser les enseignants à l'utilité des évaluations critériées, le Centre de Soutien à l'Enseignement (CSE) de l'UNIL propose trois actions : une formation (non obligatoire) de trois jours en pédagogie universitaire à destination des enseignants et des assistants ; un atelier de sensibilisation, appelé atelier-midi, d'une durée d'une heure et demie ; un feedback ciblé à partir des résultats des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE).

Dans le cadre de la formation de trois jours, six modules d'une demi-journée sont proposés avec les thématiques suivantes : la structuration du contenu, l'identification des objectifs pédagogiques, le choix des stratégies d'enseignement, l'évaluation des apprentissages, les techniques de présentation et l'animation de groupe. Durant une demi-journée, les enseignants ont l'occasion de réfléchir sur l'évaluation des apprentissages et, entre autre, sur des notions telles que la validité et la fiabilité des évaluations ainsi que les biais potentiels de l'évaluation. Cette demi-journée commence par le visionnage d'un extrait du film « La Meglio Gioventù » (Giordana, 2003). Dans l'extrait choisi, un étudiant vient de passer un examen oral de médecine. Le jury, composé de trois personnes, donne son avis sur la prestation de l'étudiant en sa présence et lui attribue une note. Dans cet extrait, un élément frappant est qu'une seule personne du jury prend la parole en montrant sa toute puissance en tant qu'évaluateur. Cette personne indique à l'étudiant que comme il paraît « sympathique » cela lui permet d'obtenir une bonification. Elle justifie cela par le fait que la « sympathie » est quelque chose d'important pour un médecin. Elle indique également que si il avait paru « antipathique » elle aurait pu lui ôter jusqu'à 10% de la note finale. Pendant tout le discours de cet enseignant, les deux autres membres du jury ne disent rien. Cet enseignant indique également à l'étudiant qu'il doit continuer à se méfier car il aura d'autres examens avec lui et qu'il peut encore le « détruire ». A la suite du visionnage de cet extrait, les participants à la formation sont amenés à énoncer ce qu'ils ont pensé de cette situation, ce qui les a choqué et s'ils ont déjà vécu ce genre d'expérience soit en tant qu'étudiant, soit en tant que membre de jury. La discussion les amène à concevoir le caractère subjectif des évaluations et à réfléchir comment réduire cette subjectivité. Ils énoncent par exemple le fait que le critère de « sympathie » n'a pas été clairement énoncé à l'étudiant avant l'examen. Cela permet de discuter avec eux de deux notions : la relation entre les critères d'évaluation et les objectifs d'apprentissage et les biais potentiels de l'évaluation (Rege Colet & Sylvestre, 2013).

Dans le cadre de l'atelier-midi, une brève présentation est faite sur l'utilité de ces évaluations pour réduire la subjectivité. Une large place est offerte à la discussion pour que les enseignants puissent échanger autours de cette thématique. L'extrait du film « La Meglio Gioventù » est également proposé aux participants et de nombreux exemples de grilles sont présentés en expliquant comment elles ont été construites ainsi que les avantages et les inconvénients de ces différentes grilles. L'objectif sous-jacent à la présentation de ces différents types de grilles est de permettre aux enseignants de choisir la grille qui conviendrait le mieux à leur dispositif d'enseignement. Ainsi les grilles présentées peuvent contenir les éléments suivants :

- Les critères ;
- Les niveaux de performance ;
- La description de la performance attendue pour chaque niveau (les « descripteurs » selon Berthiaume & Rege Colet, 2013);
- Un barème associé à chaque descripteur ou à chaque niveau de performance ;
- Une pondération associée à chaque critère :
- Une zone pouvant contenir les remarques de l'enseignant associée à chaque critère ;
- Des zones pour identifier l'étudiant qui est évalué (nom, prénom, numéro étudiant, etc.);

Enfin, en dehors de ces activités de formation, le CSE peut fournir des informations aux enseignants concernant leur pratique en terme d'évaluation des apprentissages par l'intermédiaire des EEE. Le CSE gère l'activité d'EEE et s'occupe du traitement et de l'analyse des données récoltées. Pour soutenir le développement professionnel des enseignants et notamment accompagner leur réflexivité (Berthiaume et al., 2011), le CSE propose aux enseignants une synthèse des résultats mettant en évidence les trois points forts de cet enseignement et les trois points pouvant être améliorés le cas échéant. Plus précisément, lorsque plus de vingt-cinq questionnaires sont collectés pour l'évaluation d'un enseignement, les commentaires des étudiants sont analysés puis mis en parallèle avec les données quantitatives. Les points pouvant être améliorés sont accompagnés de piste d'amélioration. Pour obtenir une information ciblée sur l'évaluation des apprentissage, les questionnaires servant à évaluer les enseignements ex-cathedra contiennent la question suivante : « Vous savez de quoi vous devez faire preuve à l'examen

(connaissance, savoir-faire, etc.). ». Lorsque cette question comporte plus de 20% d'insatisfaction ou que des commentaires font ressortir une problématique à ce sujet comme : « On ne comprend pas ce qui attendu de nous à l'examen ! », « Comment va t-on être évalué ?» ; nous indiquons aux enseignants des pistes pour clarifier leurs critères d'évaluation, comme par exemple :

- « Certains étudiants souhaiteraient être davantage préparé pour l'examen, par des séries d'exercices plus en lien avec celui-ci, et par des critères plus précis et transparents concernant l'évaluation du milieu de semestre, c'est-à-dire ses consignes et sa correction. » :
- « Certains étudiants souhaiteraient obtenir davantage d'informations à propos des modalités d'examen. Les informations concernant la forme de l'évaluation ainsi que les critères d'évaluation peuvent le plus souvent être écrites et distribuées aux étudiants le plus tôt possible dans le semestre.»;
- « Certains étudiants souhaiteraient être mieux préparés en vue de l'examen et mieux informés des exigences et des modalités de l'épreuve. En effet, fournir quelques repères sur la forme et le fond d'un examen, dès le début du semestre, permet aux étudiants d'orienter leur apprentissage vers les compétences visées par l'évaluation. ».

Ces pistes de conseil pédagogique peuvent permettre aux enseignants de se questionner sur leurs pratiques en termes d'évaluation des apprentissages mais les informent également sur la plus-value des évaluations critériées, dans le cas présent, pour soutenir l'apprentissage des étudiants.

Ces différentes actions permettent de sensibiliser les enseignants à l'intérêt d'utiliser une évaluation critériée, notamment pour réduire la subjectivité inhérente à toute évaluation mais également pour clarifier leurs attentes vis-à-vis des travaux réalisés par les étudiants et également guider leur apprentissage. Faire prendre conscience aux enseignants de l'intérêt de ce type d'outil et bien sûr important, mais il ne faut pas oublier que la plupart des enseignants du supérieur n'ont pas reçu de formation en pédagogie universitaire et ils peuvent se retrouver démunis pour élaborer ces outils. C'est pour cette raison que nous avons développé un dispositif pour les aider à préparer et à élaborer une grille d'évaluation critériée.

3. Apporter aux enseignants les éléments utiles pour préparer et élaborer une grille critériée

La définition des éléments utiles pour les enseignants en ce qui concerne l'évaluation critériée a été élaborée à partir des questionnements des enseignants lors des différentes formations organisées par le CSE mais également à partir de la littérature scientifique. Dans la formation de trois jours, un fort accent est mis sur l'alignement constructiviste (Biggs & Tang, 2011). Nous utilisons notamment la représentation proposée dans la Figure 1 (Daele & Berthiaume, 2013) pour expliquer les relations entre le contenu, les objectifs d'apprentissage, les méthodes d'enseignement et les méthodes d'évaluation.

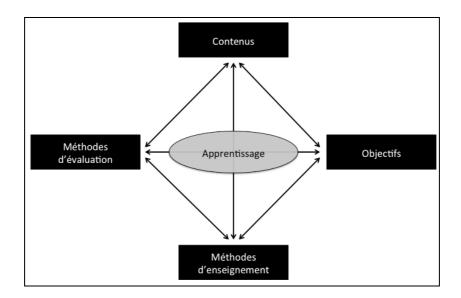


Figure 1 : « Les composantes d'une approche d'ingénierie pédagogique simplifiée », selon Daele et Berthiaume (2013, p. 90).

Lors de la demi-journée de formation sur l'évaluation évoqué ci-dessus, le lien entre les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'enseignement et les critères d'évaluation est alors développé. Lors d'une activité, les enseignants sont amenés à définir (1) comment faire en sorte d'obtenir une preuve d'apprentissage pour les différents objectifs d'apprentissage visés dans une de leur situation d'enseignement, et (2) comment analyser cette preuve d'apprentissage (Berthiaume et al., 2012). Mais avant de travailler sur leur propre dispositif d'enseignement, une activité reposant sur une étude de cas leur est proposée. Le cas présente le contexte de l'enseignement étudié (un module sur les méthodes d'études dans un parcours de Bachelor en économie), les objectifs pédagogiques du module et les différentes modalités d'évaluation.

Plus concrètement, il est proposé aux enseignants de remplir un tableau intégrant en ligne les objectifs d'apprentissage et en colonne les modalités d'évaluation choisies pour cet enseignement. La Figure 2 ci-dessous présente un exemple dans lequel un des objectifs de l'enseignement est « A la fin du cours, les étudiants seront capables de démontrer les principes d'écriture d'essai et seront familiers avec les normes bibliographiques. ». Dans cet enseignement, une des modalités d'évaluation qui a été choisie est « un essai d'approximativement 1500 mots ».

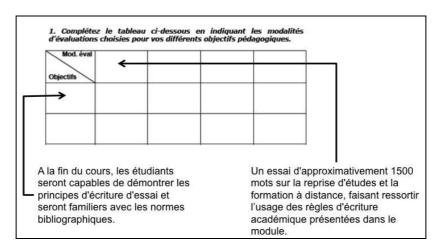


Figure 2 : Première étape de l'activité sur l'élaboration d'une grille critériée : lien entre les objectifs d'apprentissages et les modalités d'évaluation.

Dans un deuxième temps, les enseignants doivent définir les critères d'évaluation en lien avec les objectifs d'apprentissage et les modalités d'évaluation. Ces informations sont inscrites dans les différentes cases du tableau comme le montre la Figure 3 ci-dessous. Nous leur demandons ainsi de définir quelle pourrait être la preuve d'apprentissage pour cet objectif tout en prenant en compte la modalité d'évaluation choisie.

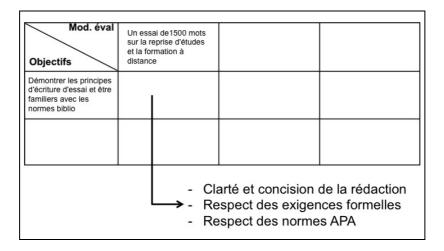


Figure 3 : Deuxième étape de l'activité sur l'élaboration d'une grille critériée : définition des critères d'évaluation.

Une fois cette étape réalisée, nous discutons des indicateurs de performance (Berthiaume et Rege Colet, 2013) et présentons ce que pourrait être la grille critériée (*cf.* Figure 4) correspondant aux critères préalablement discutés.

	Insuffisant	Suffisant	Excellent
Clarté et concision de la rédaction	L'expression écrite n'est pas claire, le vocabulaire n'est pas précis et/ou cohérent	L'expression n'est pas toujours claire, le vocabulaire pas toujours précis et/ou le propos pas toujours cohérent	L'expression écrite est claire, le vocabulaire est précis et cohérent
Respect des exigences formelles	L'essai ne respecte aucunement les exigences formelles de longueur du travail (1500 mots) et de présentation	L'essai ne respecte pas l'une ou l'autre des exigences formelles de longueur du travail (1500 mots) et de présentation	L'essai respecte pleinement les exigences formelles de longueur du travail (1500 mots) et de présentation
Respect des normes APA	Le document ne respecte pas les normes APA tant au niveau de la citation des références que de la présentation de la biblio	Le document ne respecte qu'en partie les normes APA. Il comporte des erreurs au niveau de la citation des références ou de la présentation de la biblio	Le document respecte les normes APA au niveau de la citation des références et de la présentation de la biblio

Figure 4 : Troisième étape de l'activité sur l'élaboration d'une grille critériée : définition des indicateurs et explicitation des attentes pour chacun d'entre eux.

Les enseignants ont ensuite le temps pour travailler sur leur propre dispositif d'enseignement en reprenant les étapes 1 et 2 ci-dessus. En ce qui concerne l'étape 3, celle-ci étant plus coûteuse en temps, nous proposons aux enseignants de les rencontrer individuellement en dehors de la séance de formation pour développer et finaliser leur grille. Ils peuvent donc repartir de la formation avec

les éléments utiles pour entamer la réflexion sur l'élaboration de leur propre grille critériée et ainsi préparer la rencontre avec le conseiller pédagogique.

4. Accompagner les enseignants du supérieur dans la production de leur propre grille d'évaluation critériée

Comme nous venons de l'indiquer, le simple fait de suivre un atelier d'une demi-journée sur l'évaluation n'est pas suffisant pour élaborer une grille d'évaluation critériée. C'est pour cela qu'un accompagnement pédagogique est proposé aux enseignants qui souhaitent développer ce type d'outil. Cet accompagnement a également était demandé par des enseignants suite à des remarques formulées par les étudiants lors de l'évaluation de l'enseignement mais également par des enseignants qui ont choisi de mettre en place ce type d'évaluation pour éviter une double correction de leur épreuve. En effet, le Règlement Général des Etudes de l'Université de Lausanne a récemment introduit une clause (Article 29) indiquant que pour tout examen écrit une double correction devrait avoir lieu, sauf si l'enseignant utilise une grille d'évaluation critériée. Dans le cadre de cet accompagnement une discussion a lieu avec l'enseignant pour clarifier les critères et les indicateurs de performance.

Lors de l'entretien avec l'enseignant, les étapes 1 et 2 du dispositif présenté ci-dessus sont discutées. Une fois les critères clairement identifiés, un questionnement est conduit par le conseiller pédagogique pour faire émerger les niveaux de performance pour chaque critère. Enfin une dernière phase de discussion a lieu pour que l'enseignant puisse décrire ce qu'il attend comme performance pour chaque critère et chaque niveau. Plus pragmatiquement, cela consiste à remplir les cases du tableau présenté dans la Figure 4 ci-dessus. Une fois que la grille est conçue, une phase de test est réalisée pour vérifier si la grille est valide et fiable comme le préconise certains chercheurs (Reddy & Andrade, 2010). L'enseignant a alors la possibilité de tester sa grille soit sur des travaux d'étudiants des années précédentes (Berthiaume & Rege Colet, 2013), soit sur des travaux ou exercices d'entraînement réalisés par les étudiants durant l'enseignement. Après cette phase de test, l'enseignant est invité à rencontrer de nouveau le conseiller pédagogique pour discuter des améliorations éventuelles à apporter à la grille et s'assurer ainsi que celle-ci permet bien d'évaluer ce que l'enseignant souhaitait évaluer. Suite à cette discussion, la grille peut être utilisée dans le cadre d'une évaluation certificative ou formative.

5. Conclusion

Comme nous l'évoquions au début de cet article, l'élaboration d'une grille critériée n'est pas un exercice facile et la plupart des enseignants ne savent pas comment s'y prendre pour réaliser ce type d'évaluation. Notre expérience d'accompagnement des enseignants du supérieur dans leur réflexion pédagogique nous a permis progressivement d'élaborer un dispositif leur permettant de prendre conscience de l'intérêt de ce type d'outil mais également d'élaborer et de produire une grille critériée. Les retours que nous avons pu avoir des enseignants qui avaient suivi cet accompagnement sont très positifs. Ces enseignants nous indiquent que par rapport aux pratiques d'évaluation qu'ils avaient auparavant cela a, entre autre, permis de guider davantage les étudiants dans leur apprentissage mais également d'éviter des recours au tribunal car leur dispositif d'évaluation était plus solide. Certains enseignants nous ont également indiqué que cela les avait conduit à revoir complètement leur enseignement, notamment pour faire en sorte que les modalités d'évaluation soient en lien avec les objectifs d'apprentissage et les stratégies d'enseignement.

_

¹ Le Règlement Général des Etudes de l'UNIL peut être consulté au lien suivant : http://www.unil.ch/webday/site/interne/shared/textes leg/rglmt inter etudes2.pdf

6. Références et bibliographie

- Berthiaume, D., David, J., & David, T. (2012). Réduire la subjectivité lors de l'évaluation des apprentissages à l'aide d'une grille critériée□: repères théoriques et applications à un enseignement interdisciplinaire. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, (27-2). Retrieved from http://ripes.revues.org/524.
- Berthiaume, D., Lanarès, J., Jacqmot, C., Winer, L, & Rochat, J.-M. (2011). L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE): Une stratégie de soutien au développement pédagogique des enseignants. *Recherche et Formation*, 67, 53-72.
- Berthiaume, D, & Rege Colet, N. (2013). Comment développer une grille d'évaluation des apprentissages ? In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Eds.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques* (Vol. 1, pp. 269-283). Berne: Peter Lang.
- Biggs, J. B., & Tang, C. S. (2011). *Teaching for quality learning at university*. Maidenhead □: McGraw-Hill: Open University Press.
- Daele, A., & Berthiaume, D. (2013). Comment structurer les contenus d'un enseignement. In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Eds.), La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques (Vol. 1, pp. 87-102). Berne: Peter Lang.
- Giordana, M. T. (Director). (2003). La meglio gioventù [motion picture]. Italy: 01 Distribution,
- Reddy, Y. M., & Andrade, H. (2010). A review of rubric use in higher education. Assessment & Evaluation in Higher Education, 35(4), 435–448. doi:10.1080/02602930902862859
- Rege Colet, N., & Sylvestre, E. (2013). Comment noter les travaux de mes étudiants ? In D. Berthiaume & N. Rege Colet (Eds.), La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques (Vol. 1, pp. 285-298). Berne: Peter Lang.
- Romainville, M. (2012). Objectivité versus subjectivité dans l'évaluation des acquis des étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, (27-2)*. Retrieved from http://ripes.revues.org/499.
- Vial, M. (2009). Se former pour évaluer : se donner une problématique et élaborer des concepts. Bruxelles: Éd. De Boeck université.
- Wolf, K., & Stevens, E. (2007). The role of rubrics in advancing and assessing student learning. *The Journal of Effective Teaching*, 7(1), 3-14.